Accusé de réception en préfecture 093-219300746-20230325-23-117-Al Date de télétransmission : 27/03/2023 Date de réception préfecture : 27/03/2023



Extrait des Registres des arrêtés municipaux N°2023./17....

HOSPITALISATION D'OFFICE PROVISOIRE DE M./Mane

Le Maire de la commune de VAUJOURS,

VU le Code Général des Collectivités Territoria VU le Code de la Santé publique en son livre II	lles en ses articles L.2212-1 et L.2212-2, — Titre 1 ^{er} - Chapitre III et notamment son article
L.3213.2 VU le certificat médical en datedu25	Noves 2023
Etabli par M./ Mme A. UMPL de BOBIGNY	, médecin
Selon lequel M./ Marie TON THAT	Laic 1 93410 VAUDOURS
	astitue un danger imminent pour lui/ elle-même et pour

ARRETE

Article 2: Monsieur le Commissaire de Police de LIVRY-GARGAN requis, en tant que de besoin, afin de prendre toutes dispositions utiles pour se saisir de la personne de M. / Marie TONTHAT... et de la transporter par même voie d'office, à l'hôpital psychiatrique Robert Ballanger à AULNAY-SOUS-BOIS.

Article 3: dans les 24 heures, il sera référé de la présente mesure à M. le préfet de Seine-Saint-Denis, auquel il appartient de statuer sur l'hospitalisation d'office de M./ Marie TON THIST LOIC

Article 4: Le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes: date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification.

Mairie de Vaujours 20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS Tél.: 01 48 61 96 75 Télécopie: 01 48 60 78 03 contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Fait à VAUJOURS, le 25 Nous 2023

Le Maire,

P.O. CREistelle MARTINEZ

Dominique BAILLY 17
Vice-président de Grand Paris Grand Est

Mairie de Vaujours 20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS Tél.: 01 48 61 96 75 Télécopie: 01 48 60 78 03 contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr